



Concours des illuminations de Noël 2018

REGLEMENT

• Article 1 – Participants

Le concours est ouvert aux habitants de la commune de Saint-Pierre-du-Perray, après inscription de manière individuelle et complétée lisiblement.

• Article 2 –Objet du concours

Le concours consiste en l'illumination des maisons, fenêtres et balcons, l'objectif étant d'animer la commune, de l'embellir et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

• Article 3 – Délai de participation

Les bulletins d'inscriptions doivent être déposés à la Mairie de Saint-Pierre-du-Perray au plus tard le 16 décembre 2018

• Article 4 – Modalités de participation

Les participants devront illuminer leur maison, fenêtres et balcons de façon originale et créative, tout en utilisant, si possible, des illuminations à économie d'énergie (type LED + horaires d'illuminations restreints). Le concours prend en compte la qualité de l'agencement des illuminations et décorations de Noël (effet d'ensemble), le sens artistique (l'originalité) et la visibilité pour le public (critère d'animation de la voie publique). Les participants devront envoyer une ou plusieurs photos de leurs illuminations ainsi que le bulletin d'inscription au concours dûment complété.

• Article 5 – Modalités du concours

Le concours portera sur 2 catégories d'Illuminations visibles de nuit :

- 1 : Maisons
- 2 : Fenêtres et balcons visibles de la rue

• Article 6 – Jury

Les décorations seront jugées sur photos puis sur visite pour les 3 premiers lauréats. Le jury effectuera une visite de nuit à partir du 19 décembre 2018. Il sera composé de la commission «comité des fêtes» et de membres de la Municipalité.

• Article 7 – Droit à l'image

Les participants acceptent que les photos de leurs illuminations et décorations soient réalisées, et autorisent leur publication dans les supports de communication de la commune de Saint-Pierre-du-Perray.

• Article 8 – Récompenses

Les trois premiers recevront un prix pour la qualité de leurs illuminations et décorations à l'occasion de la cérémonie des Voeux de Mme le Maire qui aura lieu au Parc des sports.

• Article 9 – Acceptation du règlement

L'inscription au concours entraîne, de la part des candidats, l'acceptation sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury.

Bulletin d'inscription

Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la Commune, www.saint-pierre-du-perray.fr ou disponibles à l'accueil de la Mairie de Saint-Pierre-du-Perray

Inscription concours des illuminations de Noël

A remettre à l'accueil de la Mairie

8 Rue Vivaldi 91280 Saint Pierre du Perray ou par mail : communication@stpdp.com
avant le 16 décembre 2018

NOM Prénom

Adresse.....

Courriel N° de tel

Je souhaite m'inscrire au concours des illuminations de Noël dans la catégorie :

- 1 : Maison
- 2 : Fenêtres et balcons visibles de la rue

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours des illuminations de Noël 2018

Date et signature